



**HAL**  
open science

## Traduire la poésie biblique

Claire Placial

► **To cite this version:**

| Claire Placial. Traduire la poésie biblique. Comparatismes en Sorbonne, 2019. hal-02961456

**HAL Id: hal-02961456**

**<https://hal.science/hal-02961456>**

Submitted on 8 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## TRADUIRE LA POÉSIE BIBLIQUE

La traduction de la poésie biblique (entendue ici comme partie du corpus traditionnellement considéré comme poétique) soulève un triple enjeu au regard de la question de la traduction à l'ordre des discours. D'abord, la nature sacrée, pour les religions juive et chrétienne, du texte biblique, appelant historiquement une distinction méthodologique entre traduction des textes bibliques d'une part et des textes profanes d'autre part, puis au cours du XX<sup>e</sup> siècle un dépassement progressif de cette distinction. Ensuite, la question de la spécificité de la traduction de la poésie, en lien avec les disparités des traditions de versification nationales. Ces deux enjeux s'additionnant l'un à l'autre, la traduction de la poésie biblique est de ce fait conditionnée par une double inscription dans des ordres de discours occasionnant des réponses traductives en général hétérogènes. À ceci s'ajoute la place de la tradition de réception des textes sources dans la conceptualisation des genres littéraires de la Bible, notamment le rôle de l'édition des textes de la Bible hébraïque, qui joue un rôle considérable dans la présentation matérielle des traductions – concrètement, dans leur disposition dans ce que la tradition occidentale reconnaît comme vers, vers libres ou prose. Si l'on se penche rétrospectivement sur l'évolution de la traduction des livres poétiques de la Bible, on observe une très grande variation dans la forme même de ces traductions. Depuis la Bible protestante de Louis Segond (1874), et depuis la Bible de Jérusalem du côté catholique (1956), livres poétiques et livres non-poétiques adoptent des formes textuelles différentes : globalement, les livres poétiques sont traduits dans ce que le lecteur francophone identifiera comme des vers libres ou des stiques, et les livres non poétiques sont traduits en prose. La conséquence est que le lecteur qui lit la Bible en traduction, dans une traduction postérieure à 1950, en déduit logiquement que les livres dont la traduction est disposée en vers blancs sont rédigés, dans les langues originales, en vers – ce qui n'est pas le cas, comme nous le verrons par la suite. Cet article a donc pour but d'illustrer la façon dont s'est construite historiquement la prise en compte de la spécificité générique des textes poétiques, dans une tension entre impératif de littéralité dû à la sacralité des textes, et apparition d'une lecture littéraire des textes bibliques jusque dans les traductions confessionnelles.

Les livres que la tradition reconnaît comme « poétiques » sont concentrés dans la Bible hébraïque, donc dans l'Ancien Testament dans une perspective chrétienne. Il s'agit du Livre de Job, des Psaumes, du Cantique des cantiques, des Lamentations de Jérémie, de l'Ecclésiaste (Qohelet), des Proverbes de Salomon. La Bible hébraïque ne distingue pas spécifiquement d'ensemble constitué de textes poétiques, puisque ses trois sections sont : la Loi (*Torah*) les prophètes (*Nevi'im*) ; et les écrits (*Ketuvim*), cette dernière section regroupant les textes incorporés plus tardivement au canon, parmi lesquels on trouve des textes narratifs (Esther, Ruth), d'autres se rattachant à la tradition prophétique (les Lamentations de Jérémie), et l'ensemble des textes poétiques évoqués ci-dessus. Le canon hébraïque ne distingue donc pas entre livres « poétiques » et livres non-poétiques, mais deux éléments tendent à montrer tout de même une spécificité discursive des livres reçus par la tradition comme poétiques. D'une part la dénomination de certains textes : *shir* (chant, d'où *shir hashirim*, Cantique des cantiques), *shirah* (chant), *mizmôr* (chant, psaume ; se trouve en tête de nombreux psaumes, notamment le Psaume 3, où l'on peut traduire *mizmôr ledawid* par « Psaume de David »), *mâshâl* (parabole, proverbe ; le mot est utilisé pour désigner le livre appelé couramment en français « proverbes de Salomon »). Ces termes tendent à distinguer un aspect musical,

chanté, des textes ainsi désignés. D'autre part les structures syntaxiques de la langue singularisent non tant la poésie que la narration, qui se distingue par l'utilisation d'une morphosyntaxe du verbe particulière par la forme dite *wayyiqtol* permettant d'explicitement la succession des actions. Mais le fait de distinguer et de regrouper explicitement dans le corpus biblique des livres poétiques apparaît dans la Septante, c'est à dire dans la traduction en grec par les juifs hellénisés d'Alexandrie au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La Septante distingue en effet d'une part « le Pentateuque et les livres historiques », et d'autre part les « livres poétiques et prophétiques ».

Ce que je conclus de ceci, c'est que la notion même de poésie biblique est extrêmement ambiguë, si l'on se fonde sur l'examen des textes sources : elle semble dans une bonne partie un effet de réception, même si je nuancerais fortement la position d'Henri Meschonnic qui refuse en bloc la distinction de livres poétiques dans le corpus biblique. Autrement dit, selon moi, il y a très clairement des distinctions dans la Bible qui relèvent d'une différence dans l'ordre des discours, et qui appellent une prise en compte traductive nuancée – quand bien même ce qu'on appelle « poésie biblique » n'est pas poétique selon les critères européens, ce que la suite de cet article exposera.

Depuis les premières traductions modernes du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'appartenance de la poésie biblique à deux ordres de discours appelant une traduction méthodologiquement distincte, les textes sacrés d'une part, les textes poétiques d'autre part, induit une alternative stricte dans les choix de traduction. Jusqu'à l'apparition du vers libre en poésie de langue française en effet, la poésie profane est traduite soit en vers réguliers français, soit en prose. La traduction en prose est réalisée dans l'idée de faire connaître au lectorat de la façon la plus exacte possible un auteur qu'il ne pourrait lire sans traduction. C'est ainsi qu'Anne Dacier choisit de traduire Homère en prose<sup>1</sup>, parce que, comme l'expose Yen-Mai Tran-Gervat, « la prose présente selon elle un avantage plastique, notamment parce qu'elle n'est pas normée comme les vers<sup>2</sup> » : pour Dacier, traduire en prose est équivalent à proposer au lecteur la momie d'Hélène de Troie, qui aurait perdu la grâce de la vie, mais dont les proportions des traits seraient reconnaissables :

[...] en un mot, c'est Homère, et Homère bien moins changé que dans les traductions qu'on en a faites, où on l'a si étrangement défiguré, qu'il n'est plus reconnaissable<sup>3</sup>.

Ces traductions en prose de textes poétiques voisinent avec des traductions, sans doute proportionnellement plus nombreuses avant le XIX<sup>e</sup> siècle, en vers réguliers, et dont l'orientation est tout autant l'imitation, voire l'émulation avec l'auteur traduit, que la transmission intègre du texte. L'exemple d'Homère le montre encore, puisqu'Houdard de la Motte défend en ces termes sa traduction de l'Iliade :

j'ai suivi de l'*Iliade*, ce qui m'a paru devoir en être conservé, & j'ai pris la liberté de changer ce que j'ai crû désagréable. Je suis traducteur en beaucoup d'endroits, & original en beaucoup d'autres : ainsi je dois rendre compte au public de mon ouvrage, sous ces deux différens égards<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *L'Iliade* d'Homère, traduite en françois, avec des remarques, par Madame Dacier, Paris, Rigaud, 1711.

<sup>2</sup> Yen-Mai Tran-Gervat, « Discours », dans *Histoire des traductions en langue française, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lagrasse, Verdier, 2014, p. 283.

<sup>3</sup> Anne Dacier, citée par Yen-Mai Tran-Gervat, ouvrage cité, p. 283.

<sup>4</sup> Houdard de la Motte, *L'Iliade*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1714, p. cxxxviii-cxxxix.

Ces prolégomènes nous permettent de comparer la situation de la poésie profane ancienne à celle de la poésie biblique avant le XIX<sup>e</sup> siècle. De façon tout à fait frappante, la poésie biblique n'échappe pas à cette dichotomie, mais avec une surdétermination particulière qui relève des stratégies éditoriales. En effet, toutes les Bibles intégrales sans exception aucune jusque celle de Segond à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle présentent les livres poétiques dans des traductions en prose. C'est donc le discours sacré qui a la priorité sur le discours poétique, lequel n'est pas pour autant ignoré, puisque l'on lit par exemple dans la Bible de Calmet une longue « Dissertation sur la poésie des hébreux<sup>5</sup> » s'interrogeant entre autres sur la nature du mètre hébraïque. Cependant, la nature poétique des Psaumes ou du Cantique des cantiques n'est, dans les Bibles intégrales, pas prise en charge par la traduction elle-même et ne fait que l'objet des métadiscours ; l'impératif hiéronymien est suivi à la lettre :

Oui, quant à moi, non seulement je le confesse, mais je le professe sans gêne tout haut : quand je traduis les Grecs – sauf dans les Saintes Ecritures, où l'ordre des mots est aussi un mystère – ce n'est pas un mot par un mot, mais une idée par une idée que j'exprime<sup>6</sup>.

La traduction en vers réguliers, seule alternative à la prose pour la traduction de la poésie, est en effet estimée (sans doute à raison) incompatible avec le respect du « mystère » qui se niche jusque dans l'ordre des mots. Pour autant des traductions en vers réguliers de livres bibliques existent, quasi exclusivement dans des éditions séparées d'un ou quelques livres. Ces traductions ne concernent que les livres reçus comme poétiques dans la tradition : alors qu'il y avait eu, au Moyen-âge, des traductions en vers de la Genèse<sup>7</sup>, les vers sont maintenant réservés à la traduction des livres poétiques. Mais compte tenu du redéploiement de la traduction biblique à l'époque moderne, c'est-à-dire de l'impératif de ne rien ajouter, rien retrancher au texte sacré, ces mises en vers ne sont que très rarement identifiées comme des « traductions », mais plutôt des « paraphrases »<sup>8</sup>, des « explications »<sup>9</sup>, ou tout simplement des expressions comme « le Cantique des cantiques en vers français »<sup>10</sup>. Si les traducteurs et éditeurs – malgré quelques contrexemples<sup>11</sup> – évitent de nommer « traduction » les mises en vers français de la poésie biblique, c'est en vertu du problème que poseraient des traductions non littérales des textes saints. De fait, ces traductions tendent à préserver un équilibre précaire dans leur positionnement vis-à-vis du genre littéraire de ces textes et de leur place dans l'ordre des discours. L'entreprise de mise en vers, dans bien des cas, révèle une démarche proprement littéraire. Le cas de Michel de Marolles est à cet égard éloquent. Dans la préface de sa « traduction en vers » du Cantique des cantiques, on lit ainsi :

---

<sup>5</sup> Dans Augustin Calmet, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, chez Pierre Emery, 1707-1716.

<sup>6</sup> Jérôme de Stridon, « Lettre LVII, à Pammachius », dans *Lettres*, T. III, texte établi et traduit par Jérôme Labourt, Paris, Les Belles Lettres, 1953, p. 55-73.

<sup>7</sup> Par exemple la traduction de la Genèse par Evrat au XIII<sup>e</sup> siècle, dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque nationale de France, au département des manuscrits français, sous la cote 12457, et consultable en ligne sur Gallica.

<sup>8</sup> Par exemple Claude Geuffrin, *Paraphrases sur le Cantique des cantiques de Salomon, et autres sur les Pseaumes de David*, Paris, chez Claude Collet, 1618 ; Charles Hersent, *La Pastorale Saincte, ou Paraphrase du Cantique des cantiques de Salomon Roy d'Istraël, selon la lettre & selon les sens allégorique & Mystique. (...)*, Paris, chez Pierre Blaise, 1635 ; Charles Cotin, *La Pastorale sacrée, ou périphrase du Cantique des cantiques selon la lettre (...)*, Paris, chez Pierre Le Petit, 1662.

<sup>9</sup> Ainsi une anonyme *Explication en vers du Cantique des cantiques de Salomon (...)*, Paris, chez la Veuve de Raymond Mazieres, 1717.

<sup>10</sup> Par exemple Alexandre Guillemin, *Le Cantique des cantiques en vers français d'après l'hébreu, avec le texte de la Vulgate annoté (...)*, Paris, Gaume frères, libraires, 1839.

<sup>11</sup> Ainsi Michel de Marolles, *Le Cantique des cantiques de Salomon. Traduction en vers selon le sens Littéral, qui se doit expliquer par un sens mystique, tirée de la Version en Prose, employée dans le Breviaire Latin & François (...)*, Paris, de l'imprimerie de Jacques Langlois, fils, 1672.

On a suivi fidèlement [la] pensée [de Salomon] en toutes choses avec la force de ses termes, autant qu'on l'a pû faire, & que les loix de la Poësie l'ont pû souffrir, sans y avoir rien ajousté, pour la contrainte de la versification, dans une necessité indispensable, que conformément au sens de Salomon, qui use de redites à la maniere de plusieurs, qui ont écrit entre les Anciens. Mais ces redites-là mesmes ont esté rendues differemment, selon l'abondance de nostre Langue, qui n'est point ni si miserable, ni si delictueuse, que quelques uns des nostres l'ont voulu insinuer dans leurs Ecrits<sup>12</sup>.

La reconnaissance de Salomon comme auteur poétique entraîne une lecture littéraire du texte biblique – le Cantique est traduit en tant qu'exemple de poésie antique, dont le passage en français suppose une acclimatation aux règles de la poésie française – dans l'adoption du vers régulier d'une part, et dans le redéploiement de la matière poétique même – les répétitions bibliques, par exemples, sont escamotées, sans que selon Marolles le « sens » n'en pâtisse. Cette façon de traduire est absolument antithétique avec le principe hiéronymien selon lequel l'ordre des mots même est le lieu du « mystère » divin. C'est donc selon des principes littéraires que Marolles traduit – dans la même optique que Houdard de la Motte traduisant Homère, par exemple. Pour autant, le Cantique des cantiques (ailleurs : les Psaumes, l'Ecclésiaste...) reste un texte biblique, reçu comme inspiré. D'où la nécessité, pour le traducteur-paraphraste et son imprimeur, de réaffirmer la nature divine et mystique du Cantique, ce que le titre de l'œuvre explicite : « *Le Cantique des cantiques de Salomon. Traduction en vers selon le sens Litteral, qui se doit expliquer par un sens mystique* ». Mais nulle part ce sens mystique n'est exposé dans l'ouvrage, dont la tonalité littéraire contredit l'affirmation du titre, qu'il faut sans doute considérer davantage comme un expédient rhétorique que comme une manifestation de la dévotion du traducteur.

Ainsi, pour résumer, à la période moderne, la traduction de la poésie biblique répond à un double impératif que l'on peut comprendre comme prise en compte hiérarchisée de l'ordre des discours : le texte traduit est à la fois sacré et poétique. Les réponses formelles apportées dépendent de la priorité donnée à l'un et l'autre aspect : la perspective confessionnelle exclut l'approche poétique dans la pratique même si l'affirmation de la nature poétique existe dans les péri-textes ; la perspective poétique ne peut avoir lieu que dans des publications séparées de livres individuels, qui ne se posent pas en tant que traductions du texte sacré, quand bien même les péri-textes réaffirment la sacralité des textes en question.

Comment comprendre alors le changement radical, qui s'est mis en place à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et a conduit à ce que les Bibles intégrales, qui restent majoritairement confessionnelles, présentent toutes depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle les livres dits poétiques en vers libres ? Plusieurs facteurs se conjuguent et se superposent, qui relèvent de modifications dans la prise en compte de l'ordre des discours au sein même du corpus biblique. L'attention au genre littéraire des textes bibliques est en réalité très ancienne. Origène au III<sup>e</sup> siècle s'interrogeait déjà sur la nature dramatique du Cantique. Mais la nécessité de répercuter les différences génériques sur la traduction elle-même, sans réduire aux péri-textes la place accordée à l'examen des caractéristiques littéraires, est tardive. Fait intéressant, l'apparition de traductions des livres poétiques en lignes ou vers libres précède de quelques décennies l'apparition du vers libre en poésie francophone (même si le vers libre existe déjà en poésie allemande, la *Mer du Nord* de Heine datant par exemple de 1826). En effet, la première des traductions françaises en vers libre date de 1847 ; il s'agit en

---

<sup>12</sup> Marolles, ouvrage cité, p. 6.

l'occurrence de la traduction des Hagiographes par H-A. Perret-Gentil<sup>13</sup>. Pour ce qui est du cas du Cantique des cantiques, on peut également noter l'existence de la traduction du Cantique par Réville publiée dans les *Essais de critique religieuse*<sup>14</sup>, de l'*Étude sur le Cantique des cantiques*<sup>15</sup> par Théodore Paul. Louis Segond, contemporain strict de Rimbaud qu'il n'avait sans doute pas lu, est le premier à appliquer ces principes à l'ensemble des livres poétiques dans une Bible intégrale. Ces traductions ont en commun d'être rédigées par des pasteurs protestants, et publiées, pour celles de Réville et de Paul, dans des ouvrages de critique biblique fortement inspirés par la critique biblique allemande. Le choix de cette disposition en lignes permet au lecteur de reconnaître immédiatement la nature poétique (du moins : non prosaïque) des textes concernés. Ces traducteurs protestants attachés à la lettre du texte – et pour eux, son genre appartient à sa lettre – ont été les créateurs d'une forme littéraire nouvelle, élaborée en vue de la traduction, et non selon des règles extérieures à la traduction et issues de la littérature. Ce n'est pas, au moment où ces traductions sont réalisées, la référence à la littérature contemporaine qui sert de modèle. Dans un premier temps en effet, l'élément déterminant est à trouver dans la mutation au sein de la réflexion philologique sur la poéticité des textes sources, réflexion qui entraîne des modifications importantes dans l'édition des sources. Ce n'est que dans un second temps que la référence à la littérature profane sert de point d'appui au développement d'outils poétiques nouveaux pour traduire la poésie biblique<sup>16</sup>.

Il faut ici revenir en arrière et évoquer les travaux du théologien anglais Robert Lowth. Dans l'ouvrage rédigé en latin et publié à Oxford en 1753 sous le titre *De Sacra poesi Hebraeorum*, ce qui différencie la poésie de la prose biblique, c'est la disposition de chaque verset en plusieurs membres parallèles ; le parallélisme jouant sur deux tableaux : une construction rythmique d'une part, et d'autre part, surtout, une construction sémantique, puisque les divers membres du versets fonctionnent alors sur un principe de répétition et de variation sémantique. Lowth expose ainsi le principe du parallélisme :

La disposition poétique des phrases consiste principalement dans l'égalité des membres de chaque période, et dans une sorte de similitude ou de *parallélisme* qui existe entre eux ; de telle manière, que le plus souvent, dans deux de ces membres, les objets répondent aux objets, les expressions aux expressions, avec la plus exacte symétrie. Cette correspondance admet divers degrés et une grande variété ; elle est tantôt plus rigoureuse et plus marquée, tantôt plus libre et moins frappante<sup>17</sup>.

Cette description permet à Lowth de circonvenir le problème de l'impossibilité d'une définition de la poésie biblique par le mètre. Non que pour Lowth le mètre hébraïque n'existe pas : selon lui la langue hébraïque en effet est « dépouillée de ses voyelles, elle est restée

---

<sup>13</sup> H-A. Perret-Gentil, *La seconde partie de l'Ancien Testament, comprenant les hagiographes et les prophètes*, traduction nouvelle d'après l'hébreu, Neuchâtel, Imprimerie de Henri Wolfrath, 1847. Rien dans les périclèses de cette traduction ne vient justifier cette disposition.

<sup>14</sup> Albert Réville, « Le Cantique des cantiques », in *Essais de critique religieuse*, Paris, Joel Cherbuliez, éditeur, 1860.

<sup>15</sup> Théodore Paul, *Étude sur le Cantique des cantiques*, Genève, Librairie Beroud, Éditeur, 1863.

<sup>16</sup> Dans « Pour une poétique de la traduction », qui sert de préface à la traduction des *Cinq Rouleaux* (Paris, Gallimard, 1970), Henri Meschonnic écrit : « Peut-être le langage poétique moderne pourra donner au domaine français la Bible avec toute sa force de langage consonantique, avec ses absolus paratactiques, qui sont des paradigmes de prosodie et de rythme – alors que le langage poétique ancien était surtout subordination, rythmes externes. Ainsi s'est faite une coïncidence du français moderne et de textes bibliques, à saisir, pour assurer le français dans des rythmes où il se reconnaît en se créant » (p. 10).

<sup>17</sup> Lowth, *De Sacra poesi Hebraeorum*, Oxford, 1753 ; traduit anonymement sous le titre *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, Lyon, imprimerie de Ballanche, 1821.

muette et sans voix pendant plus de vingt siècles »<sup>18</sup>. La vocalisation massorétique n'étant pas originale, donc pas fiable, il est impossible de savoir quelle était la quantité des syllabes, sans laquelle on ne saurait rétablir le mètre de la poésie hébraïque.

Les théories de Lowth ont un écho immense, en ce qu'elles entraînent dans l'édition du texte hébreu un changement de la disposition des textes poétiques, de plus en plus fréquemment imprimés en blocs assimilables à de la prose pour les livres non-poétiques, et en lignes pour les livres poétiques, lignes qui correspondent non à une structure rythmique, mais à l'identification de parallèles sémantiques.

La théorie d'une spécificité de la poésie biblique ayant pour caractéristique formelle l'usage du parallélisme est importante dans l'histoire de la traduction, non seulement parce que les traducteurs, comme nous le verrons, tentent de reproduire ces parallélismes en français, mais également parce qu'elle a un impact particulièrement fort sur les éditions modernes des textes sources. Dès 1758 en effet, la Bible hébraïque éditée par Kennicott<sup>19</sup> à Oxford dispose le texte des livres poétiques en lignes, qui du reste sont globalement très courtes. En 1863, la Bible de van der Hoogt<sup>20</sup>, qui sera utilisée par le catholicisme français pour l'étude de la Bible hébraïque si l'on en croit les périctes de la Bible de Vigouroux, dispose elle aussi le texte des livres poétiques en lignes, qui ne correspondent pas à la disposition de Kennicott, ni à celle que fera Kittel en 1905. On mesure du reste à ces discordances la part importante des décisions éditoriales dans le découpage du texte hébreu en lignes, et le fait que ce découpage résulte d'une appréciation variable, de la part des éditeurs, du découpage sémantique du texte en « membres parallèles ». James L. Kugel expose en ces termes comment les éditions des textes sources de référence (en particulier l'édition de 1905 dirigée par Rudolf Kittel, dont les éditions successives servent de texte source à la majorité des traducteurs de toutes confessions) font appel à une distinction globale entre prose et poésie :

Readers familiar with Kittels *Biblia Hebraica* or other editions which attempt to distinguish typographically between prose and poetry know the confusing mishmash which this attempted distinction can produce: the text lurches from prose into poetry and back to prose, sometimes within a single sentence<sup>21</sup>.

Il faut bien avoir à l'esprit que les distinctions typographiques opérées dans la Bible de Kittel<sup>22</sup> ne sont pas la reproduction à l'identique d'une disposition attestée dans la tradition juive, mais qu'elles sont dues à la volonté de Kittel de mettre en relief les articulations poétiques des textes. Cette mise en page des sources est nouvelle. Olivier Millet écrit ainsi à propos des Bibles latines :

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>19</sup> *Vetus Testamentum Hebraicum*, cum variis lectionibus. Edidit Benjaminus Kennicott, S.T.P. Aedis Christi Canonicus, et Bibliothecarius Radclivianus, Oxonii, e typographeo Clarendoniano, 1758.

<sup>20</sup> *Biblia Hebraica* secundum editiones Ios. Athiae, Ioannis Leusden, Io. Simonis Aliorumque, imprimis Everardi van der Hoogt, recensuit Augustus Hahn, Editio Stereotypia quartum recognita et emendata, Lipsiae, sumptibus et typis caroli Tauchnitii, 1863.

<sup>21</sup> James L. Kugel, *The Idea of Biblical Poetry. Parallelism and its History*, New Haven and London, Yale University Press, 1981, p. 77. « Les lecteurs familiers de la *Biblia Hebraica* de Kittel ou d'autres éditions qui tentent de distinguer typographiquement prose et poésie connaissent le déconcertant micmac que produit cette distinction : le texte oscille entre prose et poésie et de nouveau prose, parfois à l'intérieur d'une même phrase. » Je traduis.

<sup>22</sup> *Biblia Hebraica*, adjuvantibus professoribus G. Beer, F. Buhl, G. Dalman, S.R. Driver, M. Löhr, W. Nowack, I.W. Rothstein, V. Ryssel, edidit Rud. Kittel, Lipsiae, J.S. Hinrichs, 1905.

Si l'on fait abstraction des accents et de quelques autres particularités de mise en page, on constate donc, dans la tradition manuscrite juive de l'Écriture, un nivellement graphique qui efface typographiquement la distinction de la prose et de la poésie. Certes, au cours des siècles, certains textes ont été explicitement perçus comme de la poésie. [...] cependant, la tradition manuscrite des Bibles latines complètes est, au Moyen âge, graphiquement indifférente entre prose et poésie. De manière naturelle, les Bibles latines imprimées à la Renaissance continuent donc de reproduire, bien après Gutenberg, cette indifférenciation<sup>23</sup>.

Olivier Millet met ici le doigt sur un point important : si la tradition juive considère certains livres, dont le Cantique, comme poétiques, ce n'est pas pour autant que cette poéticité du texte s'incarne dans une disposition typographique mettant en espace la structure poétique des textes. Certes les manuscrits hébraïques peuvent comporter des dispositions stichométriques. Le codex de Leningrad, plus ancien manuscrit intégral de la Bible hébraïque conservé, et pour cette raison choisi pour base de la révision de l'édition de Kittel par Kahle<sup>24</sup>, comporte certes des dispositions variées du texte. Par exemple, II Samuel 22 est disposé de telle sorte à ce que le texte se répartisse sur deux colonnes justifiées à l'extérieur et formant un espace de vide entre elles. La disposition de ce passage dans la Bible de Kittel, y compris dans sa révision par Kahle sur le codex de Leningrad, diffère certes des autres chapitres du deuxième livre de Samuel : où ces derniers sont imprimés en blocs de prose, Samuel 22 est imprimé en lignes ou stiques, ne correspondant pas systématiquement à un verset. En II rois 19,21-32, Kittel imprime le texte en lignes ou stiques, là où dans le codex de Leningrad la disposition du texte ne se distingue pas de ce qui suit et précède. Autrement dit, la disposition du texte dans l'édition de Kittel puis dans sa révision par Kahle ne reproduit ni une disposition du texte attestée par les manuscrits, ni même l'alternance des dispositions dans le texte source.

Cette imposition aux textes sources, par l'édition, d'une forme non originelle, est ce qui fonde la critique formulée par Henri Meschonnic à l'encontre de l'édition de Kittel, puis de la *Stuttgartensia*<sup>25</sup>. Selon lui il y a de ce fait à faire une « critique de la critique » qui porte en particulier sur l'édition savante de Kittel, et la « *Stuttgartensia* », avec ses « émendations » et ses éliminations « *metri causa* ». À quoi j'ajouterais sa disposition typographique<sup>26</sup>. Pour Meschonnic en effet, la Bible ne distingue nullement entre vers et prose<sup>27</sup>, et le travail de Kittel et de ses réviseurs est une projection de la perception européenne moderne qui assigne à la poésie le vers.

La conséquence pour la traduction du statut et de la forme donnés aux textes sources est immense. Meschonnic, quant à lui, traduit plusieurs livres bibliques dans un continuum formel qui ne distingue pas livres poétiques et livres narratifs ; il façonne sa traduction en

---

<sup>23</sup> Olivier Millet, « La distinction de la prose et de la poésie dans la disposition typographique des bibles latines de la Renaissance (1505-1557) », dans *Biblia. Les Bibles en latin au temps des Réformes*, dirigé par Marie-Christine Gomez-Géraud, Paris, PUPS, 2008, p. 182.

<sup>24</sup> *Biblia hebraica adjuvantibus* W. Baumgartner, G. Beer, J. A. Bewer, J. Begrich, F. Buhl, J. Hempel, F. Horst, M. Noth, O. Procksch, G. Quell, Th. H. Robinson, W. Rudolph, H. H. Schaefer. Edidit Rud. Kittel. Textum masoreticum curavit P. Kahle. Editionem tertiam denuo elaboratam ad finem perduxerunt A. Alt et O. Eissfeldt, Stuttgartiae, Priv. Württ. Bibelanstalt, 1929-1937.

<sup>25</sup> Nous utilisons l'édition de 1997 de cette édition du codex de Leningrad : *Biblia Hebraica Stuttgartensia*, K. Elliger et W. Rudolph (éd.), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1997.

<sup>26</sup> Henri Meschonnic, *Un Coup de philosophie dans la Bible*. Paris, Bayard, 2004, p. 58.

<sup>27</sup> Henri Meschonnic l'écrit dans ces termes : « En ce sens, il n'y a pas de prose. *Tout est verset*. Tout est une seule rythmique. Il serait également erroné, bien que bien plus proche de l'empirique, de situer toute la Bible dans la poésie : puisque nous ne pouvons pas ne pas donner à ce terme son sens européen, qu'il n'a pas ici », dans *Critique du rythme. Anthropologie historique du langage*, Lagrasse, Verdier, 1982, p. 473.

rendant les *te'amim*, les accents rythmiques hébreux, par des blancs typographiques<sup>28</sup>. Meschonnic, en la matière, est un cas isolé : la quasi totalité des traductions de la Bible choisissent de rendre sensible par l'utilisation de la ligne ou du vers libre la nature poétique des textes ou passages estimés tels, à partir du moment où la théorie du parallélisme des membres apparaît, puis surtout à partir du moment où l'édition de Kittel puis la *Stuttgartensia* s'imposent comme éditions de référence. Pour autant, le nombre de lignes françaises peut varier sensiblement d'une traduction à l'autre, en fonction des critères qui fondent pour le traducteur le fonctionnement des unités internes au verset. Ainsi, l'échantillon de traductions françaises de Ct 4,1 cité maintenant montre des répartitions des lignes très variables, dont aucun ne coïncide parfaitement avec l'édition de la *Stuttgartensia* (dont je précise tout de même qu'elle est postérieure aux deux premières traductions) :

### **1- Segond (1874)**

Que tu es belle, mon amie, que tu es belle !  
Tes yeux sont des colombes,  
Derrière ton voile.  
Tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres,  
Suspendues aux flancs de la montagne de Galaad.<sup>29</sup>

### **2- Joüon (1909)**

Oui, tu es belle, ma bien-aimée ; oui, tu es belle,  
tes yeux sont des colombes,  
à travers ton voile.  
Tes cheveux sont un troupeau de chèvres  
dévalant de la montagne de Galaad.<sup>30</sup>

### **3- Bible de Jérusalem (1956)**

Que tu es belle, ma bien-aimée,  
que tu es belle !  
Tes yeux sont des colombes,  
derrière ton voile ;  
tes cheveux comme un troupeau de chèvres,  
ondulant sur les pentes du mont Galaad.<sup>31</sup>

---

<sup>28</sup> Voir Claire Placial, « Le goût de la Bible. Henri Meschonnic et la traduction des accents rythmiques hébreux », *Paroles rencontre. Ouvrir les archives Henri Meschonnic*, Serge Martin (dir.), Presses universitaires de Caen, 2013, p. 152-165.

<sup>29</sup> Louis Segond, *op. cit.*

<sup>30</sup> Paul Joüon, *Le Cantique des Cantiques, commentaire philologique et exégétique*, Paris, Gabriel Beauchesne, 1909.

<sup>31</sup> *La Bible de Jérusalem*, traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, Paris, les Éditions du Cerf, 1956.

**4- TOB (1976)**

Que tu es belle, ma compagne ! que tu es belle !  
Tes yeux sont des colombes à travers ton voile.  
Ta chevelure est comme un troupeau de chèvres  
dégringolant du mont Galaad.<sup>32</sup>

**5- Chouraqui (1985)**

Te voici belle, ma compagne, te voici belle !  
Tes yeux palombes à travers ton litham ;  
tes cheveux tel un troupeau de caprins qui dévalent du mont Guil'ad ;<sup>33</sup>

**6- Ceronetti-Devoto-Van de Velde (1989)**

Comme tu es belle mon amie comme tu es belle  
Entre tes tresses tes yeux sont des colombes

Comme un troupeau de chèvres  
Suspendu aux pentes du Ghilad  
Tes cheveux<sup>34</sup>

**7- Bible Parole de vie (2000)**

Comme tu es belle, mon amie,  
comme tu es belle !  
Derrière ton voile,  
tes yeux sont charmants  
comme des colombes.  
Tes longs cheveux ressemblent  
à un troupeau de chèvres  
descendant du mont Galaad.<sup>35</sup>

**8- Bible des écrivains (2002)**

Te voilà mon amie

---

<sup>32</sup> *Traduction œcuménique de la Bible*, Paris, Alliance biblique universelle, 1976.

<sup>33</sup> *La Bible*, traduction d'André Chouraqui, Paris, Desclée de Brouwer, 1985.

<sup>34</sup> *Le Cantique des cantiques*, Milan, 1975. Traduit de l'italien par Anna Devoto et Danielle Van de Velde, Paris, Samuel Tastet Editeur, 1989.

<sup>35</sup> *La Bible, parole de vie*, Paris, Alliance Biblique universelle, 2000.

Si belle  
Te voilà si belle

Derrière ton voile  
tes yeux oh des colombes

Ici tes cheveux

Des chèvres noires  
dévalent de la montagne de Galaad<sup>36</sup>

### **9- Cholodenko Berder (2003)**

Te voici belle mon amie te voici belle  
tes yeux colombes derrière ton voile  
Tes cheveux comme le troupeau des chèvres  
cascadant aux pentes du mont Galaad.<sup>37</sup>

Les traducteurs ne reproduisent pas nécessairement le découpage du texte source qu'ils utilisent : ils peuvent (c'est le cas pour les traducteurs du Cantique des cantiques dans la Bible Bayard, par exemple) se fonder sur la présence des principaux *te'amim* disjonctifs, dont le respect justifie des blancs ou sauts de ligne. Pour autant, l'impact des éditions est important, en ce qu'elles ont contribué à rendre évidente une disposition poétique (selon les critères des littératures européennes) des livres poétiques, pourtant absente des manuscrits. *Mutatis mutandis* et en exagérant, c'est comme si l'on estimait désormais que parce que les poèmes en prose de Baudelaire sont des poèmes, on les disposait en vers libres. Tandis que les premières traductions des livres poétiques bibliques en lignes étaient tendues vers une lecture du texte source au prisme des conceptions de la poésie hébraïque, ces mêmes traductions progressivement tendent à rejoindre l'esthétique contemporaine de la poésie de langue française. Si 63 % des traductions du Cantique des cantiques publiées au XX<sup>e</sup> siècle, tout supports confondus, sont présentées ainsi, c'est sans doute essentiellement parce que le vers libre est devenu une forme canonique de la poésie dans la littérature.

Claire PLACIAL  
Université de Lorraine, ÉCRITURES

---

<sup>36</sup> *La Bible*, Paris, Montréal, Bayard, Médiaspaul, 2001.

<sup>37</sup> *Le Chant, traduction du Cantique des cantiques*, Paris, Bayard, 2003.